

OBJET : Foire aux questions sur le programme Achat en ligne
DERNIÈRE MISE À JOUR : Le 16 avril 2015

[Renseignements généraux sur le programme](#)
[Équipement vendu en ligne](#)
[Paielement et frais](#)

[Processus](#)
[Offres spéciales et financement](#)
[Confidentialité](#)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PROGRAMME

Quand le programme Achat en ligne sera-t-il lancé?	Ce programme sera accessible au public sur le site JohnDeere.ca en mai 2015.
--	--

PROCESSUS

Comment puis-je passer une commande?	Entrez votre code postal pour trouver les concessionnaires participants les plus proches de chez vous. Sélectionnez « Passer la commande » lorsque vous êtes prêt à terminer votre achat. Pour passer votre commande, vous devrez entrer une adresse de facturation, une adresse de livraison (si elle est différente de l'adresse de facturation) et vos renseignements de paiement. Ensuite, assurez-vous de ne cliquer sur « Valider la commande » qu'une seule fois. Une fois votre commande validée, le concessionnaire John Deere autorisé (ci-après, « le concessionnaire ») que vous aurez choisi pour traiter votre commande et finaliser la vente communiquera avec vous.
Y a-t-il autre chose de vendu en ligne, à part l'équipement?	Les colis d'entretien résidentiel sont aussi vendus en ligne.
Comment puis-je annuler ma commande?	Si vous souhaitez annuler votre commande, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

ÉQUIPEMENT VENDU EN LIGNE

Quel équipement est vendu en ligne?	L'équipement suivant est vendu en ligne : tondeuses autoportées (séries D100 et S240 et séries X300 et X500 Select™). Nous ajouterons d'autre équipement à un moment ultérieur.
Y a-t-il autre chose de vendu en ligne, à part l'équipement?	Les colis d'entretien résidentiel sont aussi vendus en ligne.

OFFRES SPÉCIALES ET FINANCEMENT

Offrez-vous des programmes de financement pour les commandes en ligne?	Oui. Les options de financement offertes par John Deere Finance sont affichées lors du passage de la commande. Si vous souhaitez demander l'ouverture d'un compte multi-usages John Deere Finance, veuillez le faire auprès du concessionnaire de votre choix.
Comment puis-je recevoir les offres spéciales?	Les rabais annoncés à l'échelle nationale seront affichés sur le site et s'appliqueront automatiquement à vos achats le cas échéant.
Puis-je faire une demande en ligne pour ouvrir un compte John Deere Finance, puis faire un achat en ligne?	Non. Les clients qui n'ont pas actuellement un compte John Deere Finance doivent utiliser un autre mode paiement pour payer en ligne. Néanmoins, une fois chez le concessionnaire, ils peuvent indiquer qu'ils souhaitent soumettre une demande d'ouverture de compte de John Deere Finance.

PAIEMENT ET FRAIS

Comment puis-je payer mes achats?	Les modes de paiement acceptés dépendent du concessionnaire choisi. En règle générale, pour les commandes en ligne, les concessionnaires acceptent les cartes Visa et MasterCard et les comptes John Deere Finance.
Qui perçoit le paiement du client?	Il incombe au concessionnaire de percevoir le paiement pour l'achat en ligne du client.
Quels sont les taxes et les autres frais applicables?	Les taxes et frais de livraison applicables sont calculés selon le lieu de réception de la commande. Si vous avez demandé que votre équipement vous soit livré, les taxes et les frais de livraison seront calculés selon le code postal de l'adresse de livraison indiquée. Si vous allez chercher l'équipement chez le concessionnaire, c'est le code postal de celui-ci qui sera pris en compte. Vous pourrez voir le total estimé de la taxe de vente et des frais de livraison sur la page Paiement et vérification avant de cliquer sur « Valider la commande ».
Comment procède-t-on pour prélever la taxe écologique (sur les pneus, l'huile et les filtres)?	Les taxes environnementales applicables (p. ex., pour les pneus, les liquides, les filtres, les batteries, etc.) <u>ne sont pas</u> incluses et seront calculées par votre concessionnaire puis ajoutées au montant de votre commande avant que votre méthode de paiement ne soit autorisée. Chaque vente s'effectue entre vous et le concessionnaire de votre choix. C'est donc lui qui est chargé de finaliser votre achat.
Pourquoi dois-je payer des frais de montage?	Les frais de montage correspondent au coût du montage de la machine de base et de l'inspection préliminaire à la livraison que doit effectuer votre concessionnaire afin que la machine soit prête à l'utilisation.

CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements que je vous transmets sont-ils en sécurité?	Tous vos renseignements personnels, y compris le numéro de votre carte de crédit, votre nom et votre adresse, sont transmis de façon sécurisée. Si vous ne finalisez pas la transaction avec le concessionnaire dans les 60 jours suivant votre commande, nous effacerons votre numéro de carte de crédit. Si vous préférez ne pas commander en ligne, vous pouvez passer votre commande par téléphone, directement auprès de votre concessionnaire favori.
Comment mes renseignements personnels sont-ils protégés?	Consultez les politiques sur la vie privée et les données personnelles de John Deere.